



# Rapport financier annuel 2021-2022

Exercice clos le 31/03/2022

Les Toques Blanches du Monde, Société Anonyme

9 rue des cuirassiers, 69006 Lyon

# QUI SOMMES NOUS ?



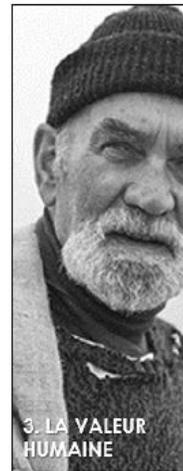
## L'origine:

À la suite d'une discussion avec un grand chef, Patrick décide de créer une marque autour de produits avec un vrai supplément d'âme, une qualité supérieure au marché, sourcée par les grands noms de la restauration. Les Toques Blanches du Monde étaient nées...

## Notre activité:

Nous sommes une marque française de produits alimentaires premium fondée en 2011. Notre réseau de distribution s'étend en France et à l'international, en grande distribution.

## Nos valeurs:



## Notre mission:

REDONNER DU SENS AU BIEN MANGER

**NOTRE CIBLE**  
UN CONSOMMATEUR EN QUETE D AUTHENTICITE

**NOTRE VISION**  
PRESERVER LE PATRIMOINE CULINAIRE MONDIAL

**NOTRE AMBITION**  
DEVENIR LA MARQUE PREMIUM DE REFERENCE

# DES PRODUITS QUI ONT UNE ÂME



QUALITÉ  
SUPÉRIEURE  
AU MARCHÉ



ISSUE DE LA  
RESTAURATION



UN GOÛT  
SINGULIER



SIGNATURE D'UNE  
RÉGION, D'UN PAYS



LES MEILLEURES  
CERTIFICATIONS



UNE HISTOIRE  
INCROYABLE



notre charcuterie grande réserve



nos saumonés d'exception



nos spécialités épicerie fine

## NOTRE GAMME DE PRODUITS

Nous sélectionnons des producteurs issus à 100% de la restauration, sur la base de leur savoir-faire, de leurs recettes traditionnelles, travaillées à base de matières premières issues de leur terroir. Nos plus belles signatures: le chorizo traditionnel de Leon, le Jamon Bellotta, le saumon Bio d'Ecosse, la truite fumée des Alpes et notre best seller le carpaccio de truffes.



notre gamme italienne

## 3 TEMPS FORTS

La gamme Toques Blanches célèbre les grands événements culinaires : les fêtes de fin d'année, l'apéritif estival, et l'Italie premium. Des produits d'une qualité exceptionnelle qui, en plus d'augmenter le panier moyen, apporteront une réelle premiumisation de votre point de vente à ces moments clés de consommation.



notre gamme apéritive



notre gamme festive

# NOS BUSINESS UNITS

## LA GRANDE DISTRIBUTION

### CENTRALES NATIONALES

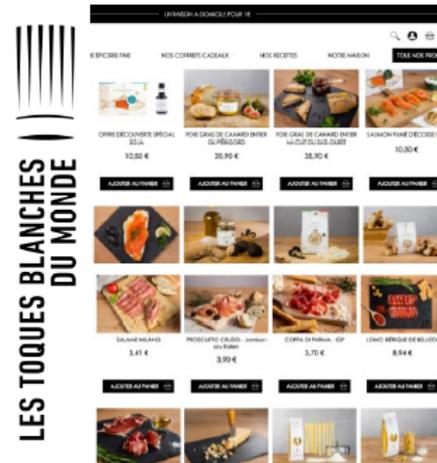


### CENTRALES REGIONALES



## LE DIGITAL

### E COMMERCE



### PURE PLAYERS



### EN MAGASIN

- NOS SHOPS
- NOS DISPLAYS
- NOS ANIMATIONS CULINAIRES

### FOND DE RAYON 4 ELEMENTS



### 2 ELEMENTS



### TG



### GRAND MAG



### CONCEPT STORE



# NOTRE STRUCTURE




- ✓ OUTIL DE PRODUCTION SAUMON TRUITE ET CAVIAR
- ✓ QUALITE PREMIUM
- ✓ FOCUS MARQUE MDD

**Leur métier**

- Sélection fraîcheur
- Préparation
- Fumaison et salaison
- Transformation
- Conditionnement






- ✓ QUALITE PREMIUM
- ✓ FOCUS MARQUE NATIONALE

**Leur métier**

- Sourcing et négoce
- Repackaging
- Branding
- Distribution/ merchandising
- Digital




PRODUCTEUR/ MADE IN France & Europe

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2021-2022

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 mars 2022

## Une croissance de l'activité qui confirme le développement de notre gamme au sein de la grande distribution en France.

Sur l'exercice, les Toques Blanches du monde enregistre un chiffre d'affaires de 2 601 K€ soit une croissance de 24% par rapport à l'exercice précédent.

Cette croissance est principalement due :

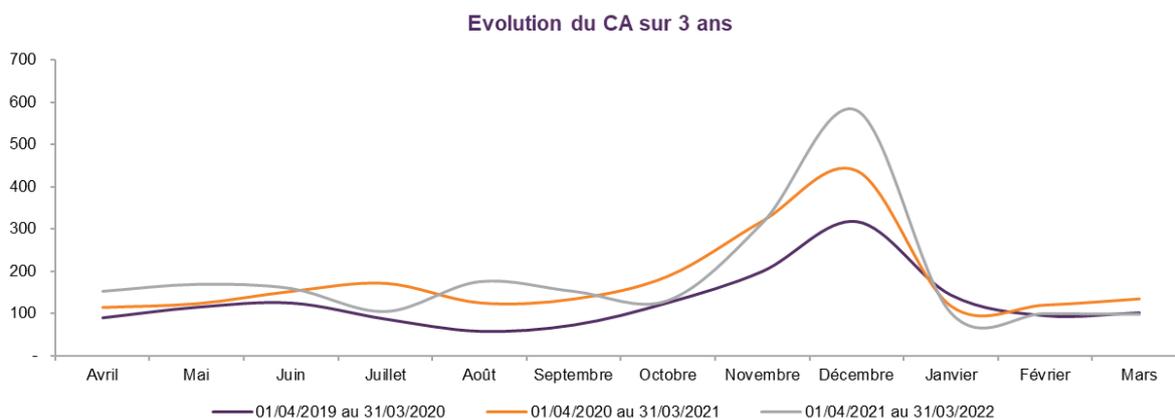
- Au développement de notre nouvelle gamme « Frais » dans les enseignes de grande distribution
- Au nouveau référencement de produits dans les centrales nationales de la grande distribution

Hormis le 3<sup>ème</sup> trimestre, le CA est supérieur à 2020 sur chaque trimestre

- Sur le 1<sup>er</sup> trimestre, l'évolution du CA est de + 11.23% ;
- Sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, + 26.75% ;
- Sur le 3<sup>ème</sup> trimestre, - 3.18% ;
- Et sur le dernier trimestre + 50%.

Notre chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

- 29% en début d'année ;
- 25% en période estivale ;
- 46% en fin d'année.



## **En juillet 2021, Les Toques Blanches du Monde fait l'acquisition d'un acteur incontournable de l'industrie du saumon fumé premium, Unis Fish Food à 100%**

Cette acquisition confirme sa stratégie volontariste de croissance externe afin de :

- Se doter d'un site de production efficient (préparation, fumaison, salaison, transformation et conditionnement)
- Etendre son positionnement sur la chaîne de valeur, de la production à la commercialisation d'un produit à fort potentiel

Unis Fish Food a réalisé un chiffre d'affaires de 3.3M€ sur 9 mois en 2021/2022

## **Transfert sur le marché Euronext Growth le 04 octobre 2021**

L'objectif de ce transfert sur le marché Euronext Growth Paris est de permettre aux toques Blanches du Monde d'être cotée sur un marché plus approprié à sa taille. En effet Il permet à la société d'être cotée sur un marché offrant un cadre réglementaire plus adapté aux investisseurs et de bénéficier d'une plus grande visibilité.

## **Modification de la gouvernance**

Dans le cadre de la réorganisation du groupe, avec la nomination de Monsieur HA Tan Hieu en tant que Directeur général et de Monsieur Marché Patrick en tant que Président du conseil d'administration.

## **Restructuration en interne**

À la suite de notre stratégie de pérennité et de rentabilité, nous avons réduit notre effectif au cours de l'année de 14 personnes à 6 personnes et diminué les frais de certains prestataires de services.

## **Evènements post-clôture**

Nous avons effectué un apport partiel d'actif à la filiale Les Toques Blanches du Monde de l'activité de distribution des produits alimentaires. Cela nous permet de dissocier l'activité financière de l'activité commerciale.

De plus, un rapprochement capitalistique a été voté au 30/06 avec la société de NAKA à hauteur de 51%.

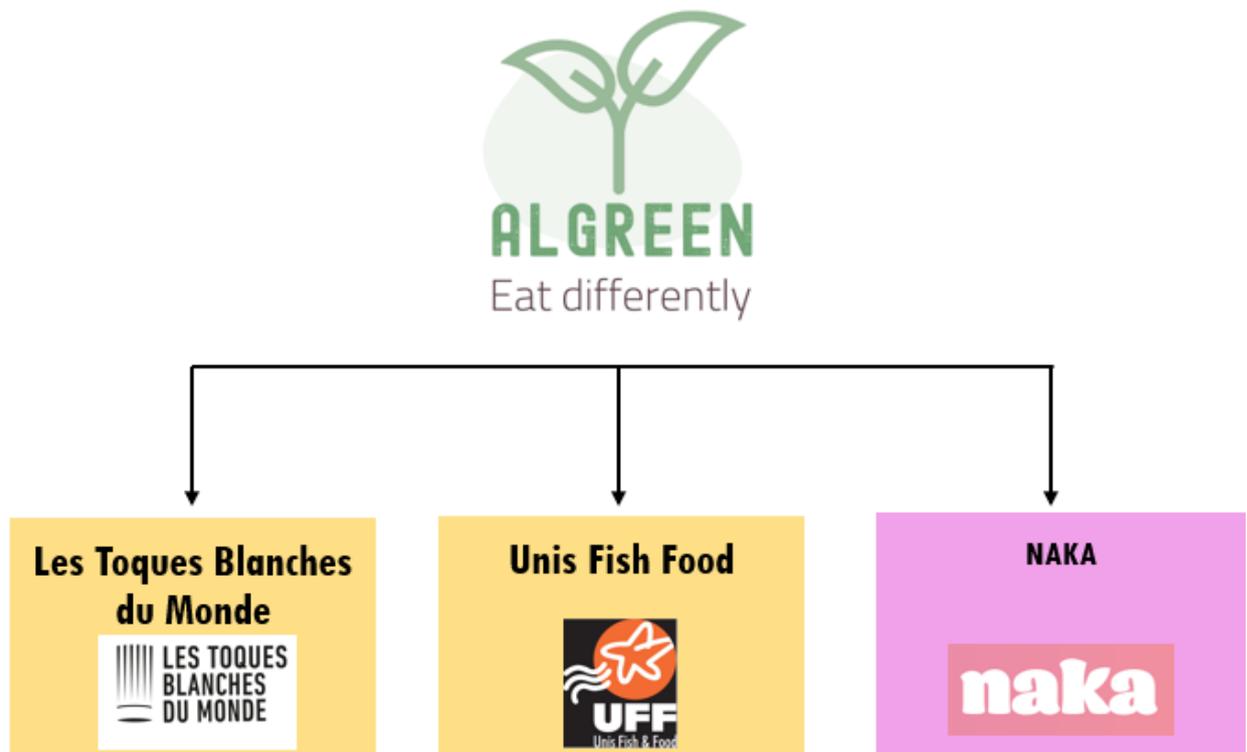
Ces différentes opérations permettent à la structure de reconstituer ses capitaux propres.

Pour donner suite à l'assemblée générale du 30 juin 2022, le groupe a été réorganisé comme suivant :

Les Toques Blanches du Monde devient Algreen une holding financière qui détient

- 100% de Unis Fish Food
- 100% des Toques Blanches du monde
- 51% de NAKA

Le nouveau capital de la société est de 8 845 173.16€ composé de 18 442 685 actions.



## Des résultats en lien avec la stratégie de restructuration sur l'année 2021/2022 :

En k€	31/12/2020		31/03/2022		Variation	
	Sur 12 mois	% CA	Sur 15 mois	% CA		
Chiffre d'affaires net	2 108		2 618		510	24 %
<b>Production de l'exercice</b>	<b>2 108</b>	<b>100 %</b>	<b>2 618</b>	<b>100 %</b>	<b>510</b>	<b>24 %</b>
Achats consommés	(1 482)	(70)%	(1 903)	(73)%	420	28 %
<i>dont sous-traitance directe de production</i>	(72)	(3)%	(84)	(3)%	12	16 %
<b>Marge brute globale</b>	<b>626</b>	<b>29,7 %</b>	<b>716</b>	<b>27,3 %</b>	<b>90</b>	<b>14 %</b>
Charges externes	(1 069)	(51)%	(1 309)	(50)%	240	22 %
Charges de personnel	(870)	(41)%	(932)	(36)%	63	7 %
Impôts et taxes	(16)	(1)%	(18)	(1)%	2	14 %
<b>EBITDA</b>	<b>(1 329)</b>	<b>(63)%</b>	<b>(1 544)</b>	<b>(59)%</b>	<b>(215)</b>	<b>16 %</b>
Dotations d'exploitation nettes des reprises	(139)	(7)%	(177)	(7)%	38	28 %
Autres produits d'exploitation nets de charges	83	4 %	65	2 %	(18)	22 %
<i>dont transferts de charges d'exploitation</i>	76	4 %	36	1 %	(40)	52 %
<b>EBIT</b>	<b>(1 385)</b>	<b>(66)%</b>	<b>(1 656)</b>	<b>(63)%</b>	<b>(271)</b>	<b>20 %</b>
Résultat financier	(81)	(4)%	(238)	(9)%	(157)	192 %
Résultat exceptionnel	(131)	(6)%	(570)	(22)%	(439)	N/S
<b>Résultat Net</b>	<b>(1 597)</b>	<b>(76)%</b>	<b>(2 464)</b>	<b>(94,10)%</b>	<b>(866)</b>	<b>54 %</b>

Le chiffre d'affaires ressort à 2 618 k€ au 31/03/2022 contre 2 108 k€ en 2020. En lissant le CA sur 12 mois nous constatons que celui-ci est stable entre 2020 et 2021/2022.

## Analyse de la marge :

En K€	31/12/2020	31/03/2022	Variation	
Production de l'exercice	2 108	2 618	510	24%
Achats de marchandises et matières premières	-1 583	-1 655	72	5%
Variation de stocks	173	-163	336	N/S
Etiquettes	-72	-84	12	17%
<b>Marge brute globale</b>	<b>626</b>	<b>716</b>	<b>90</b>	<b>14,3%</b>
<b>% Marge brute globale</b>	<b>29,7%</b>	<b>27,3%</b>	<b>-2,4 pts</b>	
Transport et logistique	258	254	4	-2%
<b>Marge après transport et étiquettes</b>	<b>368</b>	<b>462</b>	<b>94</b>	<b>25,5%</b>
<b>% Marge après transport et étiquettes</b>	<b>17,4%</b>	<b>17,6%</b>	<b>0,2 pt</b>	

- La marge brute se porte à 716 k€, soit une hausse de 90 k€. Cela s'explique par la progression du chiffre d'affaires mais qui est compensée par une baisse du taux de marge. Correction de l'erreur de calcul des stocks, ce qui impacte le calcul de la marge à la baisse associé à l'inflation des prix des matières premières qui a été répercuté en mai 2022 aux enseignes de la grande distributions.
- Le taux de marge est en retrait de 2,4 points par rapport au 31/12/2020.
- Le taux de frais de transport est en baisse de 2,5 points au 31/03/2022. Ce phénomène s'explique par un changement de méthode d'acheminement des marchandises. Ces dernières sont regroupées, puis envoyées à un entrepôt, avant d'être livrées aux clients.

Après leur prise en compte, la marge s'établit à 17,6%, soit une progression de 0,2 points par rapport à décembre 2020.

## Analyse des charges externes :

En K€	31/12/2020	Charges de l'exercice rapportées sur 12 mois	Variation		31/03/2022
Fournitures non stockables	47	31	-16	-33%	39
Locations	236	216	-21	-9%	270
Charges locatives	1	6	5	N/S	8
Entretien et maintenance	22	19	-3	-12%	24
Assurances	8	7	-0	-6%	9
Interim	0	7	7	N/A	9
Honoraires et intermédiaires	270	348	78	29%	435
Publicités et relations publiques	85	122	37	43%	153
Transport	258	203	-55	-21%	254
Déplacements, missions, réceptions	93	63	-30	-32%	79
Télécommunications et frais postaux	13	15	2	12%	18
Frais Bancaires	5	7	3	55%	9
Cotisations diverses	31	1	-29	-95%	2
<b>Charges externes</b>	<b>1 069</b>	<b>1 047</b>	<b>-22</b>	<b>-2,0%</b>	<b>1 309</b>

- Les charges externes sont de 1 309 k€ au 31/03/2022, soit une hausse de 240 k€ par rapport au 31/12/2020. Rapporté sur 12 mois, les charges externes sont en légère baisse. Les principales variations sont :
- Une augmentation des frais de publicité de 77 k€ ;
- Une augmentation des frais de recrutement pour 9 k€ ;
- Une hausse des honoraires de 78 k€, liée en partie à l'augmentation des honoraires commerciaux relatifs à Intermarché ;
- La baisse des frais de transport (cf. Analyse de la marge)
- La baisse des frais de déplacement, mission et réception s'explique par les restrictions sanitaires et la diminution de la masse salariale.

Les charges de personnel augmentent de 63 k€. Sur 12 mois nous constatons néanmoins une baisse d'environ 120k€ de la masse salariale.

L'EBITDA s'élève à – 1 544 k€ au 31/03/2022.

L'EBIT atteint les – 1 656 k€ au 31/03/2022.

### **Analyse du résultat exceptionnel :**

Le résultat exceptionnel est de - 570 k€ composé :

- Des indemnités de résiliation de bail pour 20 k€;
- Des indemnités de ruptures conventionnelles pour 69 k€;
- Des frais sur les ruptures conventionnelles pour 16 k€;
- Des factures d'achats concernant 2020 pour 52 k€;
- Des honoraires divers concernant les opérations de financement pour 23 k€;
- Des frais d'emprunt liés au contrat OCEANE pour 20 k€;
- Les frais de transfert sur GROWTH pour 96 k€.
- La rectification de l'erreur comptabilisation des stocks pour 117 k€.
- Des sorties d'immobilisations et notamment d'agencements des locaux pour 103 k€.
- Divers de 35K

Le déficit ressort à 2 464 k€ contre 1 597 k€ au 31/12/2020.

Au 31 mars 2022, la société dispose d'une trésorerie de 332K €. Des conventions de trésorerie ainsi que des prêts relais et des levées de fonds interviendront au cours de l'année de 2022 afin de permettre la continuité de l'exploitation de la structure.

### **Commentaire sur la formation du résultat net :**

Le chiffre d'affaires sur l'exercice écoulé ressort à 2 618 K€ contre 2 108 K€ sur l'exercice précédent, soit une hausse de 24.20% (510K)

La marge brute se porte à 716 K€, soit une évolution de 90 K€, expliquée principalement par la progression du chiffre d'affaires. Le taux de marge brute diminue et passe à 27.3% soit une baisse de 2.4% par rapport à l'année précédente. Le taux de frais de transport est en baisse, ce phénomène s'explique par un changement de méthode d'acheminement des marchandises. Ces dernières sont regroupées, puis envoyées à un entrepôt, avant d'être livrées aux clients. Par conséquent, le taux est de 9.77% contre 12.30%.

Les charges externes atteignent 1 393 K€, soit 54% du chiffre d'affaires contre 54% sur l'année 2020.

Les principales variations sont notamment dues au fait d'avoir un exercice sur 15 mois contre 12 mois :

- Une diminution des frais de déplacement pour donner suite à l'externalisation de la force de vente
- L'évolution du chiffre d'affaires a permis de réduire le taux de transport ;
- La baisse des frais de déplacement, mission et réception due aux restrictions sanitaires sur les périodes concernées.

Les charges de personnels s'élèvent à 932 K€ sur l'exercice représentant 35.8% du CA contre 41.45% sur l'année précédent, soit une amélioration de la structure au vu du chiffre d'affaires. De plus au cours de l'année l'effectif est descendu à 6 personnes, ce qui a permis de réduire les coûts sur l'exercice 2021/2022 à hauteur de 400K.

L'EBITDA s'élève à (1 656) K€ pour l'exercice 2021/2022. L'EBIT a atteint (1 894) K€, le résultat exceptionnel est de (569) K€ du fait de la mise au rebut de certaines immobilisations, restructuration des effectifs et des charges concernant l'acquisition de UFF et de la cotation sur le marché Growth ayant un caractère exceptionnel. Le déficit ressort à (2 463) K€ au 31 mars 2022 contre (1 597) K€ au 31 décembre 2020.

### **Commentaires sur le Bilan**

L'actif net immobilisé augmente de 2 002 K€ du fait de l'acquisition de UFF. Les stocks ont diminué de 275 K€, les créances clients ont baissé de 195 K€ et les autres créances ont augmenté de 68 K€. La trésorerie s'élève à 332 K€ contre 1 705 K€ au 31/12/2020.

Concernant l'évolution du passif de la Société, malgré les augmentations de capital de 67 K€, les capitaux propres ont diminué de 2 100 K€ du fait de la perte réalisée au cours de l'année. Les emprunts et les dettes financières ont augmenté de 2 460 K€ du principalement au prêt pour l'acquisition de UFF et pour le financement du BFR. Les dettes fournisseurs diminuent de 87 K€ et les dettes fiscales et sociales ont baissé de 106 K€.

### **Amélioration de la pérennité en 2022/2023 :**

La société est en bonne voie de diminuer significativement la perte sur l'exercice en cours, pour donner suite à la réorganisation de l'effectif, le coût de la masse salariale a drastiquement diminué. De plus le CA reste stable et devrait s'accélérer sur cette deuxième partie de l'année avec le référencement national dans une nouvelle enseigne de la grande distribution, en plus des référencements des produits dans des enseignes de la GMS en France.

**En conclusion une année charnière pour le groupe pour atteindre un modèle économique viable.**



**Comptes annuels**

Au 31 mars 2022

# BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 15			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	201 620	194 390	7 230	38 541	-31 311	-81.24
	Frais de développement				34 382	-34 382	-100.00
	Concessions, brevets et droits similaires	123 551	69 534	54 017	49 622	4 395	8.86
	Fonds commercial (1)	14 822		14 822	14 822		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	248 726	113 755	134 971	198 878	-63 907	-32.13
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 107 592		2 107 592	10 000	2 097 592	NS	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	79 191		79 191	49 316	29 875	60.58	
<b>Total II</b>	<b>2 775 502</b>	<b>377 678</b>	<b>2 397 823</b>	<b>395 560</b>	<b>2 002 263</b>	<b>506.18</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	79 633		79 633	84 073	-4 441	-5.28
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	122 697		122 697	398 339	-275 642	-69.20
	Avances et acomptes versés sur commandes				41 960	-41 960	-100.00
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	652 281		652 281	848 125	-195 844	-23.09
	Autres créances	240 958		240 958	191 528	49 429	25.81
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	332 515		332 515	1 704 756	-1 372 241	-80.49	
Charges constatées d'avance (3)	45 540		45 540	27 992	17 548	62.69	
<b>Total III</b>	<b>1 473 623</b>		<b>1 473 623</b>	<b>3 296 773</b>	<b>-1 823 150</b>	<b>-55.30</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)	50 000		50 000	87 500	-37 500	-42.86
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 299 125</b>	<b>377 678</b>	<b>3 921 447</b>	<b>3 779 833</b>	<b>141 613</b>	<b>3.75</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

0

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/03/2022 15	31/12/2020 12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital ( Dont versé : 1 979 675 )	1 979 675	1 912 339	67 336	3.52
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	928 181	2 648 028	-1 719 847	-64.95
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	6 555	6 555		
	Report à nouveau	-1 182 322	-1 584 909	402 586	25.40
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>-2 463 880</b>	<b>-1 597 414</b>	<b>-866 467</b>	<b>-54.24</b>
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	15 446		15 446		
<b>Total I</b>	<b>-715 846</b>	<b>1 385 099</b>	<b>-2 100 945</b>	<b>-151.68</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles	1 992 500	900 000	1 092 500	121.39
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 978 517	610 366	1 368 151	224.15
	Concours bancaires courants	450	601	-151	-25.11
	Emprunts et dettes financières diverses		1	-1	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	581 868	669 157	-87 288	-13.04
	Dettes fiscales et sociales	81 254	205 080	-123 826	-60.38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	2 703	9 530	-6 827	-71.64	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)				
	<b>Total IV</b>	<b>4 637 293</b>	<b>2 394 735</b>	<b>2 242 558</b>	<b>93.65</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>3 921 447</b>	<b>3 779 833</b>	<b>141 613</b>	<b>3.75</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 797 631      1 088 998

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 15			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	2 595 255	6 282	2 601 537	2 097 582	503 955	24.03
Production vendue de biens						
Production vendue de services	16 844		16 844	10 553	6 291	59.61
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>2 612 099</b>	<b>6 282</b>	<b>2 618 381</b>	<b>2 108 135</b>	<b>510 246</b>	<b>24.20</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			28 264	6 333	21 931	346.28
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			36 293	75 868	-39 574	-52.16
Autres produits			769	488	280	57.41
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 683 707</b>	<b>2 190 824</b>	<b>492 883</b>	<b>22.50</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			1 651 955	1 570 834	81 122	5.16
Variation de stock (marchandises)			158 916	-187 145	346 061	184.92
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 514	12 315	-8 800	-71.46
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 441	14 296	-9 855	-68.94
Autres achats et charges externes *			1 393 013	1 141 308	251 704	22.05
Impôts, taxes et versements assimilés			18 303	16 003	2 300	14.37
Salaires et traitements			683 637	634 136	49 502	7.81
Charges sociales			248 643	235 429	13 214	5.61
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			176 776	138 502	38 274	27.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			688	118	570	484.00
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>4 339 886</b>	<b>3 575 796</b>	<b>764 090</b>	<b>21.37</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>-1 656 179</b>	<b>-1 384 971</b>	<b>-271 207</b>	<b>-19.58</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 15	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 822	1 409	3 414	242.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	4 822	1 409	3 414	242.36
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	37 500	30 000	7 500	25.00
Intérêts et charges assimilées (4)	205 355	52 844	152 510	288.60
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	242 855	82 844	160 010	193.15
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	-238 032	-81 436	-156 597	-192.29
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	-1 894 211	-1 466 407	-427 804	-29.17
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 263	18 204	-15 941	-87.57
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 100		18 100	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	20 363	18 204	2 159	11.86
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	471 163	149 210	321 953	215.77
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	103 423		103 423	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 446		15 446	
<b>Total VIII</b>	590 032	149 210	440 822	295.44
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	-569 669	-131 006	-438 663	-334.84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	2 708 892	2 210 437	498 456	22.55
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	5 172 773	3 807 850	1 364 922	35.84
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	-2 463 880	-1 597 414	-866 467	-54.24

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



**Annexes aux comptes**

Au 31 mars 2022

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 921 446.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 618 381.14 Euros et dégagant un déficit de -2 463 880.19 Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois contre 12 mois pour l'exercice précédent. Il couvre la période du 01/01/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a pris la décision, le 26/06/2021, de liquider sa filiale, la SAS International Food Trading Company dont elle est l'associée unique. La filiale a été radiée du RCS le 12/08/2021.

L'assemblée générale mixte du 28/06/2021 a approuvé le transfert des actions de la société du marché d'Euronext Access Paris sur le marché d'Euronext Growth Paris. Le transfert est effectif depuis le 04/10/2021.

La société a acquis la totalité des titres de la société U.F.F. Villefranche, le 13/07/2021 pour un montant de 1 800 k€. Une augmentation de capital a été réalisée le 06/12/2021, pour une valeur de 200 k€. Les frais se rattachant à cette acquisition s'élèvent à 108 k€.

L'assemblée générale mixte du 20/12/2021 a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 31 mars de chaque année. Cet exercice social a eu une durée exceptionnelle de 15 mois. La durée de l'exercice précédant était de 12 mois.

Les capitaux propres ont été modifiés par plusieurs décisions successives:

L'assemblée générale mixte du 28 juin 2021 a décidé d'apurer le report à nouveau débiteur de la société d'un montant de 2 000 000€ par imputation sur le poste "prime d'émission".

Le conseil d'administration, sur délégation de pouvoir de l'assemblée générale, a décidé d'augmenter le capital pour un montant global de 41.6 K€ sur 2021, par les moyens suivants :

- 28/06/2021 : émission de 32 259 actions ordinaires à un prix de 3.10€, soit une augmentation de capital de 15.4K€ et 84.5 K€ de prime d'émission.
- 28/06/2021 : émission de 51 724 actions ordinaires à un prix de 2.90€ suite à l'exercice de 51 724 BSA ON 2017, soit une augmentation de capital de 24.8 K€ et 125.2 K€ de prime d'émission,
- 28/06/2021 : émission de 2 865 actions ordinaires à 4.20€ suite à l'exercice de 8595 BSA ON 2022, soit une augmentation de capital de 1.4 K€ et 10.7 K€ de prime d'émission.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

- 08/10/2021 : émission de 53 552 actions ordinaires à 2.90€, suite à l'exercice de 53 552 BSA ON 2017 soit une augmentation de capital de 25.7 K€ et 129.6 K€ de prime d'émission.

Monsieur Patrick Marché avait consenti un abandon de compte courant, au cours des exercices 2013 et 2014, avec clause résolutoire d'un retour à meilleure fortune. Le retour à meilleure fortune étant caractérisé par le fait que la société ait retrouvé des capitaux propres égaux au capital social.

L'abandon de compte courant de Monsieur Patrick Marché au profit de la société LES TOQUES BLANCHES DU MONDE s'est élevé en 2013 à 9 500,46 € et en 2014 à 3 994,56 €, soit un total de 13 495,02 €. La clause de retour à meilleure fortune n'a pas été actionnée sur cet exercice.

Le 4 mars 2022 le siège social de la société a été transféré 9 Rue des Cuirassiers Lyon 3ème. Les conséquences du déménagement ont bien été prises en compte au 31/03/2022.

### **Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Toutefois, elle a bénéficié de certaines mesures mises en place :

- Report de l'échéance du PGE de 300 K€,
- Aide exceptionnelle pour l'embauche d'apprentis : 28 K€ sur l'exercice.

La continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause. En effet, les associés sont en mesure de supporter financièrement la société, afin qu'elle puisse faire face à ses difficultés de trésorerie. Le 30/06/2022 une augmentation de capital a été réalisée afin de reconstituer les capitaux propres de la société. Des levées de fonds et emprunts à venir permettront d'assurer la continuité de l'exploitation.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

L'entreprise a réalisé un apport partiel d'actif, à une filiale nommée Les Toques Blanches du Monde, de l'activité de distribution des produits alimentaires. Cela permet de dissocier l'activité financière de l'activité commerciale.

De plus, un rapprochement capitalistique, par voie d'apport de titres, a été voté au 30/06/2022 avec la société NAKA à hauteur de 51% de son capital.

En conséquence, 14 314 951 actions ont été émises au prix de 0.605659€ par action. Le capital a été augmenté de 6 865 498.18€ et la prime d'émission représente 1 804 483.83€

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

La société a changé de nom à partir du 30/06/2022 et s'appelle ALGREEN.

A la date d'arrêté des comptes, la société ALGREEN (anciennement Les Toques Blanches du Monde) détient 3 filiales:

- Les Toques blanches du Monde --> 100%
- U.F.F. (Unis Fish Food) --> 100%
- Naka --> 51%

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

La société a procédé à une correction de la valorisation des stocks.

Jusqu'alors, la société incluait des frais de livraison, de stockage et de gestion logistique forfaitaires à la valorisation de ses stocks de marchandises. Par mesure de simplification, les stocks sont désormais évalués au coût d'achat des marchandises.

L'impact de cette correction a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour 117 k€.

Les autres méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	513 955	17 099
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	124 777	58 123
Installations générales agencements aménagements divers		283 312	43 349
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		124 242	26 425
	TOTAL	407 554	69 774
Autres participations		10 000	2 107 592
Prêts, autres immobilisations financières		49 316	54 875
	TOTAL	59 316	2 162 467
	TOTAL GENERAL	1 105 602	2 307 463

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL	329 434	201 620
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	44 528	138 373
Installations générales agencements aménagements divers		171 664	154 997
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		56 939	93 729
	TOTAL	228 602	248 726
Autres participations		10 000	2 107 592
Prêts, autres immobilisations financières		25 000	79 191
	TOTAL	35 000	2 186 783
	TOTAL GENERAL	637 563	2 775 502

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Frais établissement recherche développement	TOTAL	441 032	58 567	305 209	194 390
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	60 334	48 828	39 628	69 534
Installations générales agencements aménagements divers		147 868	41 702	118 133	71 436
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		60 809	27 679	46 170	42 318
	TOTAL	208 676	69 381	164 303	113 755
	TOTAL GENERAL	710 042	176 776	509 140	377 678

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	58 567				
Autres immob.incorporelles TOTAL	48 828				
Instal.générales agenc.aménag.divers	41 702				
Matériel de bureau informatique mobilier	27 679				
TOTAL	69 381				
TOTAL GENERAL	176 776				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations	87 500		37 500	50 000

### Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		15 446			15 446
TOTAL		15 446			15 446
TOTAL GENERAL		15 446			15 446
Dont dotations et reprises exceptionnelles		15 446			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	79 191	0	79 191
Autres créances clients	652 281	652 281	
Personnel et comptes rattachés	2 400	2 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	87 922	87 922	
Groupe et associés	101 713	101 713	
Débiteurs divers	48 923	48 923	
Charges constatées d'avance	45 540	45 540	
TOTAL	1 017 970	938 779	79 191

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 992 500	1 092 500	900 000	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	84 472	84 472		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 894 495	954 833	828 513	111 149
Fournisseurs et comptes rattachés	581 868	581 868		
Personnel et comptes rattachés	42 377	42 377		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 652	27 652		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 274	3 274		
Autres impôts taxes et assimilés	7 951	7 951		
Autres dettes	2 703	2 703		
<b>TOTAL</b>	<b>4 637 293</b>	<b>2 797 631</b>	<b>1 728 513</b>	<b>111 149</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 679 452			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	208 270			

Des OCEANE (obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes) ont été souscrites au cours de l'exercice pour un montant de 1 000 000€ . La valeur nominale de chaque OCEANE est de 10 000€. Les OCEANE, libérées en plusieurs tranches représentent un montant maximal de 5 000 000€.

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	0.479€	3 987 334	140 400		4 127 734

Des ABSA (actions à bon de souscription d'actions) ont été créées au cours de l'exercice 2017.

Le nombre des bons de souscription émis était de 517 240.

Les bons de souscriptions d'action attachés aux actions créées sont convertibles en actions au prix d'exercice de 2,90 euros par action (nominal et prime d'émission).

105 276 bons ont été convertis en actions en 2021, le montant correspondant perçu s'étant élevé à 305 300.40 euros.

Le nombre de bons pouvant encore être exercés au 31/03/2022 par les détenteurs des ABSA restantes est de 67 137. Les droits attachés aux BSA émis par la société peuvent être exercés jusqu'au 15/12/2023.

Le 01/09/2020, il a été décidé d'attribuer des bons de souscription à titre gratuit aux actionnaires ayant exercé leurs BSA 2020-07. Un bon a été attribué pour chaque action créée, soit 917 448 bons. Ces bons ont été nommés BSA 2022-12.

Ces bons sont convertibles en actions avec une parité de 3 BSA pour une action et au prix d'exercice de 4,20 euros par action (nominal et prime d'émission).

Les droits attachés aux BSA émis par la société peuvent être exercés jusqu'au 31/12/2022.

8 595 bons ont été convertis en actions en 2021, le montant correspondant perçu s'étant élevé à 12 033 euros.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

### Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	201 620	33.33
Total général	201 620	

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
Marques	14 822			14 822
Total	14 822			14 822

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Site internet		20.00
Concessions, brevets, licences, texte packag	73 851	33.33
Logiciels	49 700	100.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Concessions, logiciels et brev	Linéaire	1 à 3 ans
Site internet	Linéaire	2 à 5 ans
Frais d'établissement	Linéaire	5 ans

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les coûts d'acquisition des stocks correspondent au prix d'achat des marchandises. Les rabais

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

### Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
- Marchandises revendues en l'état	122 697	398 339		275 642
<b>Approvisionnements</b>				
- Autres approvisionnements	79 633	84 073		4 441
<b>Total I</b>	202 330	482 413		280 082
<b>Production</b>				
<b>Production en cours</b>				

Une correction d'erreur a été réalisée au cours de l'exercice.

La différence entre la variation réelle et la variation corrigée s'élève à 117 k€. Cette écart a été comptabilisé en charge exceptionnelle.

### Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

### **Obligations convertibles ou échangeables**

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OCABSA	5 813	3	

Des OCABSA (Obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions) ont été créées en 2018.

Le nombre d'OCABSA créée est de 250 000 au prix unitaire de 3€.

Les bons de souscriptions d'action attachés aux obligations sont convertibles en actions au prix d'exercice de 3.10 euros par action (nominal et prime d'émission).

Le nombre de BSA restant au 31/03/2022 est de 5 813.

Les droits attachés aux BSA émis par la société peuvent être exercés jusqu'au 31/12/2025.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	20 913
Total	20 913

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	84 472
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 764
Dettes fiscales et sociales	34 375
Autres dettes	284
Total	169 894

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	45 540
Total	45 540

### **Primes de remboursement des obligations**

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
87 500		37 500	50 000

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	10
Total	14

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SA ALGREEN  
69003 LYON

Page - 11

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
<b>A. Renseignements détaillés</b>											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SASU U.F.F. VILLEFRANCHE	100 000	-261 305	100.00	2 107 592	2 107 592			3 360 642	-378 060		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

## - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- REGULARISATIONS DIVERSES	2 263	771
- CESSION IMMOBILISATIONS	18 100	775
<b>Total</b>	<b>20 363</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- AMENDES PENALITES	2 112	67120
- REGULARISATIONS DIVERSES	65 787	67180
- VALEUR CESSION ELEMENTS ACTIF	103 423	67500
- FRAIS DE PASSAGE EURONEXT GROWTH	107 540	67180
- FACTURE SUR EXERCICE ANTERIEUR	51 626	67180
- AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	15 446	68725
- FRAIS RUPTURE CONTRAT TRAVAIL	70 132	67180
- FRAIS RUPTURE BAIL	19 741	67100
- AJUSTEMENT METHODE STCOK	116 726	67180
- FRAIS AUGMENTATION DE CAPITAL	17 500	67100
- FRAIS EMPRUNT	20 000	67180
<b>Total</b>	<b>590 033</b>	

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AVANTAGES EN NATURE	31 709
REMBOURSEMENTS SALARIAUX DIVERS	4 584
Total	36 293



## Rapport des CAC sur les comptes sociaux

Au 31 mars 2022

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice d'une durée de 15 mois clos le 31 mars 2022)

**ALGREEN**  
9 rue des Cuirassiers  
Wellio Part-Dieu  
69003 Lyon

À l'assemblée générale,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Algreen relatifs à l'exercice d'une durée de 15 mois clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Conséquences de l'évènement Covid-19 : impact non significatif » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du principe de la continuité d'exploitation.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes

accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce

### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs

et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

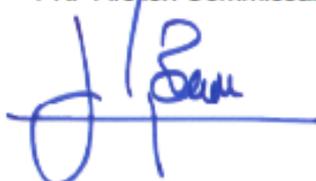
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 28 juillet 2022

Le commissaire aux comptes  
PKF Arsilon Commissariat aux comptes



Jean-François Bourrin



**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions  
réglementées**

Au 31 mars 2022

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022)

### ALGREEN

9 rue des Cuirassiers  
Wellio Part-Dieu  
69003 Lyon

À l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### *CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE*

#### Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration

## Convention de Prêt avec la société Neolife

### Personnes concernées

Messieurs Patrick Marché, Sébastien Marin-Lafèche, Michel Masson, Vincent Bazi et la Société Novali représentée par Monsieur Serge Mathieu.

### Nature et objet

Un prêt de la société Neolife d'un montant de 250.000 euros a été accordé à votre société à compter du 29 juin 2021.

### Modalités et motifs

Cette convention de prêt est sous-jacente au financement partiel de l'acquisition de la totalité des titres de la société UFF avant le 31 août 2021.

Le montant global du prêt s'élève à 250.000 euros et est rémunéré à un taux fixe annuel de 8%.

Ce prêt a été remboursé des échéances prévues au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022.

## Convention de prestations de services avec la société PM

Personne concernée : la société PM, représentée par Monsieur Patrick MARCHE, Président de la société

### Nature et objet

La société PM, dont Monsieur Patrick Marché est Président et Associé unique, facture des prestations d'assistance en matière de :

- stratégie et d'ingénierie financière dans le but d'accompagner, gérer et suivre les différentes opérations de marché sur le compartiment Euronext Growth et de levée de fonds dans le cadre de placement privé ou d'offre au public ;
- développement commercial à l'international ;
- recherche de croissance externe en France et à l'international dans le secteur agroalimentaire.

### Modalités et motifs

Une redevance fixe mensuelle de 15.000 euros hors taxes, assortie d'une redevance variable proportionnelle de 5% du montant total des fonds levés auprès des investisseurs et d'une redevance variable proportionnelle égale à 5% du montant total sur l'achat d'une croissance externe sollicités directement ou indirectement par la société "PM" sont accordées.

Cette convention a une durée de 5 ans à compter du 2 novembre 2021.

Pour la période du 2 novembre 2021 au 31 mars 2022, les sommes facturées au titre des prestations régulières auprès de votre société ont été de 75.000 euros hors taxes et de 10.000 euros au titre des variables sur les levées de fonds.

#### CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

##### Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

##### Convention d'abandon de compte courant

Personne concernée : Monsieur Patrick Marché

Monsieur Patrick Marché a consenti un abandon de compte courant, au cours des exercices 2013 et 2014, avec clause résolutoire d'un retour à meilleur fortune ; celui-ci étant caractérisée par le fait que la société ait retrouvé des capitaux propres égaux au capital social.

L'abandon de compte courant de Monsieur Patrick Marché au profit de votre société s'est élevé en 2013 à 9.500,46 euros et en 2014 à 3.994,56 euros soit un total de 13.495,02 euros.

La clause de retour à meilleur fortune n'a pas été actionnée sur cet exercice.

##### Convention de prestations de services avec la société PM

Personne concernée : la société PM, représentée par Monsieur Patrick MARCHE, Président de la société

##### Nature et objet

La société PM, dont Monsieur Patrick Marché est Président et Associé unique, facture des prestations d'assistance dans les domaines financier, commercial et technique moyennant une redevance fixe de 15.000 euros hors taxe par mois. Elle s'engage également à payer une redevance variable proportionnelle de 2,5% du montant total des fonds levés auprès des investisseurs sollicités directement ou indirectement par la société PM.

Pour la période de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 1<sup>er</sup> novembre 2021, les sommes facturées au titre des prestations régulières auprès de votre société ont été de 150.000 euros et de 58.065 euros au titre des variables sur les levées de fonds.

Fait à Lyon, le 28 juillet 2022

Le commissaire aux comptes  
PKF Arsilon Commissariat aux comptes



Jean-François Bourin

MERCI

LES TOQUES BLANCHES  
DU MONDE



Pour en savoir plus



CONTACTEZ-NOUS  
contact@lestoquesblanchesdumonde.com - +33 (0)4 81 91 96 60  
www.lestoquesblanchesdumonde.com

